

Commission cantonale fribourgeoise de la
Loterie Romande (culture + social)
Rue du Centre 12 - CP 152
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél. 026 465 17 20
fribourg@soutien-lorofr.ch
www.soutien-loro.ch



16 février 2026

Communiqué de presse
(3'465 caractères)

Près de 21 millions en faveur de l'utilité publique dans le canton de Fribourg en 2025

La Commission cantonale fribourgeoise de la Loterie Romande (culture et social) a attribué, en 2025, des contributions pour un montant de 20,9 millions représentant pas moins de 485 requêtes émanant d'institutions actives dans les domaines qu'elle soutient.

Répartition des contributions par domaine

La Commission a attribué les montants suivants par domaine :

• Action sociale et personnes âgées	4'851'500.-
• Enfance et jeunesse	2'805'042.-
• Santé et handicap, prévention	2'171'940.-
• Danse, théâtre, musique, chant et créations artistiques	3'171'330.-
• Salles de spectacles	3'340'750.-
• Festivals	1'803'050.-
• Musées, patrimoine, traditions, folklore	1'674'050.-
• Bibliothèques, expositions artistiques	812'004.-
• Formation et recherche	252'000.-
• Environnement	37'000.-
• Promotion, tourisme et développement	50'000.-

L'Organe fribourgeois de répartition des bénéfices de la Loterie Romande poursuit son engagement en faveur des associations et institutions œuvrant dans des domaines divers et variés profitant à toutes les générations. **Ses contributions s'ajoutent aux soutiens octroyés directement en faveur de l'utilité publique par le Conseil d'Etat et la Commission LoRo-Sport.**

Introduction du guichet coordonné pour le domaine de la culture et nombre record de requêtes traitées

Le montant des contributions attribué par notre Commission est stable par rapport à l'année 2024. Avec un nombre record de 485 requêtes traitées en 2025, les demandes connaissent en revanche une forte progression. La mise en service d'un guichet coordonné a permis de simplifier considérablement les démarches pour les acteurs culturels, qui peuvent désormais soumettre leur demande en quelques clics à l'ensemble des financeurs publics : Agglomération de Fribourg, Option Gruyère, Etat et Villes de Fribourg et Bulle. Néanmoins, nos critères d'attribution demeurent soumis à des règles d'octroi, ainsi qu'à une base légale

précise lesquelles sont disponibles sur notre site internet. La Commission est dès lors contrainte de renoncer à soutenir des projets qui ne correspondent pas aux critères susmentionnés.

Dans le domaine de la culture, les principaux bénéficiaires demeurent la Fondation Equilibre et Nuithonie qui a perçu une contribution de 970'000 francs, le Festival International du Film de Fribourg pour son rayonnement international avec un montant de 660'000 francs et le Théâtre des Osses pour 460'000 francs. L'Association des bibliothèques fribourgeoises a perçu une contribution de 248'054 francs à destination des bibliothèques du canton. Le Conservatoire de fribourg s'est vu attribué une contribution de 191'400 francs comme aide à la formation des jeunes musiciens et chanteurs au Conservatoire et inscrits dans des sociétés de musiques et de chant.

Dans le domaine du social, les principaux bénéficiaires demeurent la Tuile avec une contribution annuelle de 540'000 francs et Banc Public pour 490'000 francs. Le domaine de la santé et du handicap est soutenu avec des contributions conséquentes à la Ligue fribourgeoise contre le cancer qui a bénéficié d'une contribution totale de 778'000 francs pour le financement de différentes activités de conseils, soutien, accompagnement des malades et prévention telles que le dépistage organisé du cancer du côlon. Pro Senectute a perçu une contribution de 350'000 francs et Education familiale un soutien de 286'000 francs.

À propos de la Commission fribourgeoise de la Loterie Romande :

A noter que la part des bénéfices de la Loterie Romande revenant au canton de Fribourg est calculée selon le nombre d'habitants et le produit brut des jeux (PBJ) réalisé sur le territoire cantonal. En achetant leurs billets dans le canton de Fribourg, les joueurs contribuent à maintenir le fort engagement de la Commission cantonale de la Loterie Romande en faveur des associations et institutions d'utilité publique de notre canton.

Pour plus d'informations sur les activités de la Commission cantonale de la Loterie Romande, veuillez consulter notre site web <https://soutien-loro.ch/fr/fribourg>.

Contacts:

Maurice Ropraz, Président de la Commission	079/771 43 03
Secrétariat de la Commission	026/465 17 20

Annexe : liste des bénéficiaires 2025